

Analyses

Politiques agricoles en Méditerranée : le virage à prendre

Bertrand Hervieu

Secrétaire général du CIHEAM

Aujourd'hui, comme hier, la question du développement agricole constitue une des premières préoccupations dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM). L'augmentation de la production, la recherche d'une meilleure sécurité alimentaire et le désenclavement des territoires ruraux sont depuis de nombreuses années des priorités d'action pour les autorités des pays méditerranéens. Le récent retour de la question agricole au cœur de l'agenda stratégique international, résultant d'une multitude d'inconnues alimentaires qui pointe à l'horizon, renforce l'importance du développement des agricultures méditerranéennes. Mais cet impératif s'inscrit dans un contexte marqué par de nombreuses contraintes.

Ecologique d'abord, puisque c'est dans la zone méditerranéenne que le stress hydrique et la rareté foncière s'expriment le plus clairement. Les désordres climatiques devraient s'y accroître, provoquant notamment l'exacerbation d'un phénomène pas toujours souligné : celui de l'accentuation des épizooties et de leur diffusion.

Contrainte économique par ailleurs, puisqu'il faut trouver des moyens à consacrer à la recherche agronomique dans un cadre budgétaire étroit tout en investissant pour le développement agricole et la modernisation des espaces ruraux.

Contrainte sociale aussi, car il faut rappeler que les campagnes méditerranéennes ne se dépeuplent pas et que nous n'avons jamais compté autant d'actifs agricoles dans les PSEM qu'à l'heure actuelle. Et l'agriculture représente toujours l'activité d'un salarié sur trois dans ces pays, c'est dire son rôle socio-économique dominant.

Contrainte alimentaire enfin, car depuis plusieurs années, la couverture des besoins passe par un recours croissant aux importations pour répondre à l'évolution de la demande intérieure dans ces pays. Ici, c'est toute la problématique de la sécurité alimentaire qui est posée, que ce soit en termes de sécurisation des approvisionnements que d'accessibilité aux produits.

On peut donc à la lumière de ce panorama rapide comprendre pourquoi nombreuses sont les interrogations concernant certains choix opérés sur le développement agricole dans les pays méditerranéens. La maîtrise de l'ouverture libérale, la structuration des filières, la souveraineté alimentaire, la préservation des ressources naturelles, l'aménagement et l'emploi dans les zones rurales, la sécurité sanitaire des productions ou l'adaptation aux nouveaux modes de consommation sont autant de défis lancés pour les pays méditerranéens et leurs systèmes agricoles.

Au sommaire de ce numéro :

Dossier « De nouvelles politiques agricoles et rurales en Méditerranée ? »

- Analyses

Politiques agricoles en Méditerranée : le virage à prendre, par Bertrand Hervieu (Secrétaire général du CIHEAM)

Perspectives pour le secteur agricole en Turquie, par Selim Cagatay (Professeur, Université Akdeniz-Antalya, Turquie)

Egypte : une politique agricole en mutation, par Mohamed Nawar (Professeur, Université du Caire, Egypte)

- Interview

Giuseppe Politi (Président de la Confédération italienne des agriculteurs et du Comité méditerranéen de la FIPA)

Brèves

- Consommation de viandes dans la zone arabe
- Brésil et Union africaine : cap sur l'agriculture
- Performances de l'industrie agro-alimentaire espagnole
- Penser le futur avec des fermes verticales ?

Publications

Agenda

Dernières parutions électroniques du CIHEAM

CIHEAM

Secrétariat Général

11 rue Newton
75116 Paris
France

+33(0)153239100

www.ciheam.org

La Lettre de veille du CIHEAM

**Directeur
de la publication**

Bertrand Hervieu
Secrétaire Général
CIHEAM

Rédacteur en chef

Sébastien Abis
CIHEAM

Comité scientifique

Elena Kagkou
CIHEAM

Martine Padilla
IAMM

Nicola Lamaddalena
IAMB

**Antonio
Lopez-Francos**
IAMZ

Georges Baourakis
MAICH

Hassane Tlili
CIHEAM

CIHEAM

Créé en 1962,
le CIHEAM
est une organisation
intergouvernementale
qui regroupe
treize Etats du Bassin
méditerranéen.

Le CIHEAM
se structure autour d'un
Secrétariat Général
(Paris) et de quatre
Instituts Agronomiques
Méditerranéens
(Bari, Chania,
Montpellier
et Saragosse)

Avec au cœur de son
activité trois missions
fondamentales
(formation, recherche,
coopération), le CIHEAM
s'impose comme une
référence dans son
domaine d'activité :
l'agriculture,
l'alimentation et
le développement rural
durable en
Méditerranée.

Actuellement,
M. Abdelaziz Mougou et
M. Bertrand Hervieu
sont respectivement
Président
et Secrétaire général
du CIHEAM.

L'évolution contrastée des exploitations agricoles

La diversité des agricultures méditerranéennes s'organise aujourd'hui autour de trois pôles aux contours et aux finalités nettement distincts : des agricultures familiales, en forte recomposition, des agricultures pauvres, que l'on pourrait qualifier d'agricultures de survie et, enfin, des agricultures de firmes.

- Les agricultures familiales sont présentes sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. Issues des agricultures paysannes comme en Egypte, en Turquie et plus encore en Italie ou en France, ces agricultures familiales se caractérisent par un recours quasi exclusif au travail familial, par une autoconsommation relative et par la mise en marché de la plus grande partie des productions. Selon les pays et les productions, ces agricultures familiales construisent des chemins de développement ayant pour nom intensification, organisation des filières, agrandissement.
- Elles se différencient clairement des agricultures pauvres ou de survie qui rassemblent sur des micro-exploitations des cellules ou des réseaux familiaux dépourvus de moyens modernes de production et privés d'accès aux circuits de mise en marché faute de connaissance des règles et des normes. Cette agriculture d'attente ou de survie autoconsomme la plus grande partie de sa production et fait échapper, au moins formellement, au chômage mais non point à la pauvreté les populations qu'elle abrite.
- Les agricultures de firmes, parfois construites sur les décombres des agricultures coloniales, le plus souvent établies sur de nouvelles terres, se sont développées grâce à des apports massifs de capitaux, avec une haute technicité, en ayant recours à une main d'oeuvre salariée et à des fins exportatrices.

Cette tripolarité des agricultures méditerranéennes rend nécessaire la réflexion sur les politiques publiques agricoles nationales et régionales. Nul doute que ces agricultures ne peuvent pas être gérées et traitées de la même façon sur les plans foncier, social, commercial, environnemental ou bancaire. Et l'on comprend bien que s'attacher à un seul de ces pôles reviendrait à produire, selon les cas, des impasses soit en termes commerciaux, soit en termes sociaux, soit en termes d'emplois.

La diversité des agricultures en Méditerranée oblige donc à conduire des itinéraires diversifiés de développement et à les faire coexister jusqu'au jour où leur propre transformation conduira à recomposer le paysage que nous connaissons aujourd'hui. Il ne s'agit pas de préserver un statu quo, il s'agit de donner à chacun de ces agricultures les moyens appropriés de se développer et donc de se transformer. Et c'est précisément pour cela que les processus de modernisation et de libéralisation agricoles dans les PSEM doivent être régulés et différenciés selon les cultures, les filières et la taille des exploitations.

Des priorités à mettre en œuvre en faveur d'une plus grande coopération euro-méditerranéenne dans le domaine agricole

Tandis que le processus de Barcelone avait relégué la question agricole dans l'arrière-cour du partenariat euro-méditerranéen, n'en traitant le sujet que par l'angle commercial et de la libéralisation des échanges, des progrès pourraient être enregistrés dans le cadre de la nouvelle initiative de l'Union pour la Méditerranée (UpM). Celle-ci plaide en effet pour que les coopérations dans cette région se focalisent sur des solidarités concrètes et des actions fédératrices.

Dans la déclaration du Sommet fondateur de l'UpM, le 13 juillet 2008, l'enjeu alimentaire a été souligné. A Marseille, en novembre 2008, les Ministres des Affaires étrangères de l'UpM ont consacré un paragraphe spécifique à cette question dans le relevé de décisions, indiquant quatre thèmes majeurs pour progresser dans la coopération agricole euro-méditerranéenne : le développement durable des territoires ruraux, la promotion des produits de qualité et des indications géographiques, le renforcement des normes sanitaires et phytosanitaires et la coordination de la recherche et de la formation agronomiques.

Ces thèmes sont ceux identifiés et définis dans le cadre des deux réunions organisées en 2008, et où le CIHEAM a joué un rôle de secrétariat technique, du groupe de travail de haut-niveau réunissant des représentants des treize pays membres du CIHEAM, de la Commission européenne et des Etats ayant en charge la présidence de l'Union européenne. Ces thèmes de coopération devraient être davantage explorés et définis dans les mois à venir, sachant que pourrait éventuellement se tenir une réunion ministérielle de l'UpM sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Nouveau Secrétaire Général du CIHEAM

Lors du 121^{ème} Conseil d'administration du CIHEAM qui s'est tenu à Paris le 7 mai 2009, les treize Etats membres de l'Institution ont unanimement élu M. Francisco Mombiela Muruzábal (Espagne) au poste de Secrétaire général du CIHEAM. Il prend ses nouvelles fonctions au 1^{er} octobre 2009, pour un mandat de quatre années.

Il succède à M. Bertrand Hervieu (France), qui a occupé le poste de Secrétaire général du CIHEAM d'octobre 2003 à septembre 2009.

M. Francisco Mombiela Muruzábal était jusqu'à présent le directeur général des industries et marchés alimentaires au sein du Ministère espagnol de l'environnement, du milieu marin et rural (MARM).

Deux questions cruciales se posent pour penser l'avenir de cette coopération agricole euro-méditerranéenne.

Sur la recherche agronomique, il faut reconnaître qu'il est temps de travailler à une plus grande mutualisation des savoirs et des compétences à l'échelle des pays du Bassin méditerranéen. C'est d'ailleurs le sens de l'ERANet lancé en 2008 et qui vise précisément à coordonner la recherche agronomique méditerranéenne (programme ARIMNet) par l'optimisation des moyens existants et le partage d'un langage commun. La construction d'un espace scientifique méditerranéen est une urgence pour élaborer ce langage commun. Les pays du Sud n'ont pas seulement besoin de transferts de technologies, ils ont besoin de produire aussi et eux-mêmes de la connaissance, de l'innovation, de la technologie. Le développement n'est pas seulement le fruit de transferts, il appelle au sein des sociétés de la formation et de la production de connaissances qui sont des moteurs, non seulement pour le développement, mais surtout pour sa légitimation dans les opinions publiques.

Sur les politiques agricoles à conduire, une double démarche est à mener. La première consiste à territorialiser le développement agricole, c'est-à-dire favoriser la mise en œuvre localement de plans nationaux établis et qui parfois peinent à se concrétiser sur le terrain faute de relais sur place. Il faut stimuler l'émergence d'acteurs locaux, améliorer la gouvernance en milieu rural et responsabiliser dans les campagnes ceux qui sont à même de tirer vers le haut le développement agricole de leurs territoires. La seconde démarche à encourager consiste à dépasser parfois le cadre national pour atteindre une taille critique régionale suffisante et ainsi être en mesure de faire face aux enjeux complexes qui se posent pour les agricultures méditerranéennes. C'est dans ce sens qu'il faut envisager des solidarités agricoles et alimentaires à l'échelle sous-régionale (pensons au Maghreb), régionale (visons la Méditerranée) ou géopolitique (imaginons l'Euro-Méditerranée).

Quelles perspectives pour les politiques agricoles en Turquie ?

Selim Cagatay

Faculté de sciences économiques
Directeur du Centre de recherches économiques des pays méditerranéens
Université Akdeniz – Antalya

Le secteur agricole joue un rôle crucial dans la structure économique et sociale du pays, car étant presque le seul à offrir une source de revenus dans les zones rurales. Une description des activités agricoles et de leurs structures en Turquie s'avère difficile. Alors qu'il existe dans une partie du pays une production très compétitive orientée vers l'exportation et exigeant un apport important de capitaux, dans d'autres zones, les structures sont fortement subventionnées et protégées. L'État continue à intervenir et à soutenir les marchés agricoles, ce qui s'explique essentiellement par l'importance du secteur dans la vie rurale. Il convient de noter également une autre caractéristique : la taille moyenne des exploitations ne dépasse généralement pas six hectares, ce qui indique la part encore considérable de la production agricole de subsistance et de semi-subsistance (Aerni, 2007).

S'il est vrai que l'échelle de production et l'intervention de l'État apparaissent comme des problèmes spécifiques au secteur, il existe d'autres facteurs propres aux zones rurales turques qui complexifient encore la situation du secteur agricole. La distribution non équitable des terres en propriété, la structure foncière fragmentée des terres agricoles, le faible niveau d'éducation et le taux élevé de croissance de la population figurent parmi ces difficultés. De plus, la migration suscitée par l'écart des revenus entre la ville et la campagne, par les taux élevés de la pauvreté rurale ainsi que par certaines actions terroristes constituent une autre série de problèmes pour la Turquie.

L'intérêt porté par les gouvernements au secteur agricole et à la manière de s'attaquer à ses problèmes ont fortement variés tout au long du siècle dernier (Sahinoz, 1998). Juste après l'instauration du système républicain et pendant de longues années, la première priorité des gouvernements a été de produire assez pour nourrir l'ensemble du pays et les pauvres. Dans les années 1950, la mécanisation du secteur agricole a gagné en importance et de nouvelles terres ont été attribuées à la production agricole. Les années 1960 ont vu le début de la production intensive et une très large utilisation des produits chimiques. Il est à noter que jusque dans les années 1980, le secteur agricole était fortement protégé, soutenu et subventionné et que les gouvernements étaient très interventionnistes.

IAM Zaragoza

Du 14 au 16 octobre 2009, l'IAM Zaragoza organise, en partenariat avec la FAO et l'Université de León, le 13ème séminaire du sous-réseau FAO/CIHEAM de nutrition des ovins et des caprins à León (Espagne).

Ce séminaire rassemblera environ 150 experts spécialisés sur la nutrition des petits ruminants, appartenant à des pays méditerranéens et non méditerranéens.

Dans les sessions scientifiques seront traités des thèmes d'actualité tels que la gestion des paysages pastoraux, l'écologie du rumen et ses implications pour l'environnement, les stratégies nutritionnelles et le changement climatique, l'interaction nutrition-parasitisme, la nutrition minérale et la relation entre la nutrition et la qualité des produits.

<http://www.iamz.cih.eam.org/leon2009>

Après 1980, toutes les subventions et les aides ont peu à peu diminué avec l'introduction de politiques de libéralisation. Des politiques moins interventionnistes ont été adoptées. Dans les années 1990, la Turquie a été touchée par de graves crises économiques et pendant cette période, les politiques agricoles ont été pour l'essentiel déterminées par les organisations internationales. Des accords avec la Banque mondiale, d'autres de « stand-by » avec le FMI ainsi que le processus d'intégration avec l'Union européenne ont défini le cadre d'orientation pour le secteur agricole. Enfin, dans les années 2000, des thèmes comme la sensibilité environnementale, le changement climatique, le rendement hydraulique de l'irrigation, la durabilité, la biotechnologie et la bioénergie ont commencé à prendre une place de plus en plus importante parmi les dossiers à traiter. Actuellement, nous avons un secteur agricole qui connaît de graves problèmes dus à la structure du secteur et aux facteurs propres aux régions rurales. Ces problèmes sont généralement liés aux facteurs de production. Il n'en reste pas moins qu'il faudra également prendre en compte la faiblesse de la structure institutionnelle en ce qui concerne l'ensemble des opérations, et ce depuis le premier stade de la production jusqu'à la consommation des biens finaux.

Les problèmes du secteur agricole turc et leurs conséquences

Plusieurs problèmes concernent les facteurs de production: taux élevé du sous-emploi des non-qualifiés (dû à un faible niveau d'éducation et au peu de possibilités d'emploi hors des exploitations agricoles); manque de capitaux et de sources de financement; variation régionale du rendement; production à petite échelle et fragmentée; offre incomplète et mauvaise utilisation des produits chimiques; manque d'infrastructures d'irrigation. D'autres difficultés se situent au niveau de la structure institutionnelle: lacunes dans le système d'enregistrement des exploitations agricoles; insuffisances en matière de formation professionnelle, d'organisations et de coopération; déficit de structures de commercialisation et difficultés d'accès aux marchés; absence de normes de qualité pour les produits et défaut de l'amélioration de la qualité; application laxiste des droits de propriété; structure déficiente dans les organisations étatiques; manque de fonds pour la recherche, la formation et les services de vulgarisation dans l'agriculture; création et diffusion limitées de l'information scientifique.

Ces insuffisances se traduisent par le haut niveau de sous-emploi, une productivité faible et variable, l'érosion des sols, le degré de salinité, la pollution de l'eau et la pauvreté. Les effets indirects s'expliquent par le nombre élevé de pauvres dont les actes sont plus déterminés par des raisons économiques que par les préoccupations environnementales et qui sont assez ignorants quant à l'utilisation des ressources comme l'eau, la terre et l'environnement. Une autre conséquence indirecte résulte de la petite taille des parcelles et de leur fragmentation qui empêche une amélioration efficace des terres agricoles. En conséquence, tous les agents concernés reconnaissent en général la nécessité d'un « changement structurel » en ce qui concerne le secteur agricole et les zones rurales.

Quel type de stratégie pour le "changement structurel"?

La stratégie du "changement structurel" concernant le secteur agricole, qui sera appliquée au cours de la décennie à venir en Turquie, serait beaucoup plus performante et efficace si les responsables de l'élaboration des politiques dans le pays débattaient les deux questions posées ci-après en tenant compte de tous les aspects en jeu. En d'autres termes, une agriculture durable tant sur le plan économique qu'environnemental ne peut exister en Turquie qu'à condition d'avoir su tirer les informations et les enseignements des deux questions évoquées ci-dessous. On a pu constater que depuis le début des années 2000, la principale préoccupation des responsables politiques était de compenser le coût d'ajustement de la libéralisation pour le secteur agricole et la population rurale via la mise en œuvre de politiques sociales (Aerni, 2007). Celles-ci peuvent certes être efficaces en contribuant au bien-être des individus, mais ces politiques ne peuvent pas pour autant produire un changement de structure de l'économie rurale, y compris du secteur agricole. Elles ne sont pas en mesure de créer d'autres emplois pour les personnes sous-employées du secteur agricole. Ainsi, la première question à débattre serait de savoir si la Turquie a besoin de politiques sociales pour amortir les effets de la libéralisation et s'il ne devrait pas y avoir à l'avenir plus de politiques axées sur l'innovation et la technologie.

Références bibliographiques

- Adaman, F. and Özertan, G., 2007. "Perceptions and practices of farmers toward the salinity problem: the case of Harran plain, Turkey", International Journal of Agricultural Resources Governance and Ecology, 6, 4-5, 553-551.
- Aerni, P., 2007. "Editorial: agriculture in Turkey – structural change, sustainability and EU-compatibility", International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology, Vol. 6, Nos. 4/5.
- Çakmak, E. H. and Akder, A. H., 2005. DTÖ ve AB'deki Gelişmeler Işığında 21. Yüzyılda Türkiye Tarımı, TÜSIAD Yayın No: TÜSIAD-T/2005-06/367.
- Sahinöz, A., 1998. Tarım Sektörü, Türkiye Ekonomisi Sektörel Analiz, Türkiye Ekonomi Kurumu, Turhan Kitabevi, Ankara, s. 85-110.

Réunion des agents du CIHEAM

Depuis 2005, le CIHEAM réunit tous les deux ans une partie de ses agents pour une rencontre favorisant l'échange entre les enseignants-chercheurs des IAMs et les membres du Secrétariat Général.

La troisième rencontre de ce type s'est tenue du 19 au 21 septembre à l'IAM de Montpellier, regroupant environ 50 agents du CIHEAM, qui ont débattu des principales activités en cours mais aussi des questions relatives à la mise en place de plates-forme doctorales et du développement d'un volet agriculture dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

Depuis les années 1990, les politiques rurales en Turquie sont essentiellement déterminées par des préoccupations d'ordre macroéconomique et définies par les organisations internationales et/ou des accords. La Turquie, qui a déjà procédé à divers changements et ajustements en vue de sa candidature pour rejoindre l'UE, semble vouloir tôt ou tard adopter les outils de la PAC. Toutefois, la Turquie fait encore partie du groupe des pays en voie de développement dans les négociations de l'OMC. Il s'ensuit qu'il se révèle difficile pour la Turquie d'adopter les mécanismes de la PAC tout en essayant de vouloir continuer à bénéficier des exemptions accordées aux pays en voie de développement dans le cadre de l'OMC. Par conséquent, la deuxième question à débattre serait la suivante : « les décisions concernant les grandes orientations pour la prochaine décennie doivent-elles être prises suivant le même schéma que celui appliqué depuis les années 1990 ou la Turquie ne devrait-elle pas prendre conscience de son potentiel réel dans ce domaine et déterminer dès lors de façon indépendante sa ligne de conduite et ses propres solutions ? ».

Si l'objectif est la mise en place d'activités agricoles durables tant sur le plan économique qu'environnemental et si la Turquie souhaite un "changement structurel" de son secteur agricole et de la vie rurale, alors elle doit absolument mettre en œuvre des politiques axées sur l'innovation et la technologie, et ce, bien entendu dans le respect des règles de l'Organisation mondiale du commerce mais indépendantes des interventions étrangères et des préoccupations nationales d'ordre macroéconomique. Les politiques innovatrices et axées sur la technologie devront donner la priorité aux investissements dans les ressources humaines et stimuler l'entrepreneuriat dans les zones rurales. L'accès à l'éducation doit être amélioré et le cadre institutionnel aménagé pour faciliter les investissements. Il serait ainsi possible de diminuer la main-d'œuvre non qualifiée. Grâce à un meilleur accès aux informations relatives aux entreprises, au capital et au financement mais aussi par le biais d'investissement dans les activités autres qu'agricoles, la main-d'œuvre sous-employée du secteur agricole pourrait trouver des possibilités de travailler dans des activités autres qu'agricoles créées grâce aux nouveaux investissements.

Les investissements dans les industries agricoles devront être faits dans les zones où les activités agricoles ont lieu. La baisse du nombre de personnes non-qualifiées et sous-employées avec le développement des possibilités d'emplois autres qu'agricoles stimulera aussi un meilleur fonctionnement du marché du travail. Seul l'investissement dans les ressources humaines et la recherche permettra d'accéder aux technologies agricoles de pointe. En d'autres termes, la structure traditionnelle dans l'agriculture pourrait faire place à l'économie de l'information par la seule mise en œuvre de politiques innovatrices. Pour déterminer correctement le potentiel agricole en Turquie et l'utiliser de façon efficace, il faudrait donner la priorité à l'amélioration de l'infrastructure d'irrigation et au remembrement des terres. Les investissements dans l'irrigation devraient être augmentés et en même temps les services agricoles liés à la terre étendus afin d'éviter l'érosion et la salinité (Adaman and Özertan, 2007). Alors que le remembrement des terres agricoles nécessite une nouvelle structure institutionnelle et une « réforme agraire », le seul moyen possible pour protéger la richesse biologique ainsi que le sol via une utilisation judicieuse des produits chimiques et pour augmenter le rendement sans à nouveau porter atteinte aux ressources est d'étendre les services de vulgarisation agricole. A long terme, pour arriver à une agriculture durable tant du point de vue économique qu'environnemental, il faudra diriger les agriculteurs vers des activités plus respectueuses de l'environnement et des ressources, ce que seule l'éducation peut permettre.

La Turquie devrait aussi donner plus d'importance aux politiques de développement rural, et ce, en conformité avec le futur cadre d'orientation de l'UE ainsi qu'avec l'évolution des accords de l'OMC. Bien que les politiques rurales fassent partie de la boîte verte de l'OMC et ne subissent pas de réduction, il est prévu d'investir une partie plus importante du budget dans le développement rural pour renforcer la politique rurale dans l'UE (Çakmak and Akder, 2005). En conclusion, la mise en place d'une agriculture durable nécessite des réformes et/ou des changements structurels qui permettront à la production agricole et aux ressources environnementales de travailler l'une pour l'autre et non l'une contre l'autre. Il est bien évident que la réalisation d'une agriculture durable est un objectif à long terme mais qui exige toutefois que des directives audacieuses soient prises immédiatement.

IAM Bari

Depuis 2006, l'IAM de Bari participe au programme de recherches intitulé SCENES, lancé par la Commission européenne dans le cadre du 6^{ème} PCRD. Ce projet vise à développer et à analyser une série de scénarios globaux sur la situation de l'eau douce en Europe à l'horizon 2025.

Les études couvrent toute l'Europe, y compris les zones du Caucase et de l'Oural, et incluent les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Les scénarios identifiés dans le programme SCENES fourniront des indications stratégiques pour une planification à long terme sur le développement de l'eau douce en Europe, alerteront les décideurs sur les problèmes émergents, présenteront aux gestionnaires de bassins des méthodes pour faire face aux incertitudes climatiques, et comporteront des analyses aussi bien quantitatives que qualitatives.

Ce projet, qui s'achèvera en 2010, est coordonné par l'Institut finlandais de l'environnement et l'université allemande de Kassel. Il rassemble 24 organismes scientifiques issus de 16 pays de la région euro-méditerranéenne.

L'IAM de Bari organisera du 5 au 8 octobre 2009 dans ses locaux la rencontre annuelle des partenaires du projet SCENES, afin de discuter de l'état d'avancement des activités, des réalisations et des actions futures à envisager.

Égypte : une politique agricole en mutation

Mohamed H.A. Nawar

Conseiller senior, Centre de Recherche et d'Études sur le Développement Rural (CRDRS)
Faculté d'agriculture, Université du Caire.

L'Égypte est, parmi les pays méditerranéens, africains et du Moyen-Orient, l'un des plus peuplés. La population, dont le taux de croissance annuelle est d'environ 2%, s'élève en 2009 à près de 80 millions, comparée à 6,7 millions d'habitants en 1882. Située dans les zones les plus arides du monde, l'Égypte ne dispose que de ressources naturelles limitées en eau douce, ainsi que de terres arables très limitées ne dépassant pas 3,5 millions d'hectares, dont environ 30% proviennent de la mise en valeur de terres nouvelles au cours du siècle dernier dans les zones désertiques et situées en bordure de la vallée du Nil et du delta. En Égypte, plus de 95% des cultures sont irriguées. La principale source d'eau douce est le Nil dont plus de 85% du quota annuel attribué et fixe de 55,5 milliards de m³ est utilisé pour l'irrigation. Ainsi toute augmentation importante de la population accroît la pression sur les ressources naturelles déjà limitées. Cette situation antagonique entre le taux de croissance élevé de la population et la rareté des ressources naturelles font que l'Égypte appartient à la catégorie des pays pauvres en eau depuis la fin des années 1990. Ce problème est encore aggravé par la croissance démographique et est considéré comme un défi clé pour toute politique agricole.

La contribution du secteur agricole au PIB et sa part dans la main-d'œuvre ont diminué au cours de la deuxième moitié du siècle dernier et sont passées respectivement de 30,6% et d'environ 52% en 1959/60 à 14,1% et 27,2% en 2005/06 et ceci malgré l'augmentation des chiffres absolus correspondants. La croissance agricole a été faible entre 1965 et 1980 (seulement 2,7%) et est tombée à 2,5% entre 1980 et 1990. En ce qui concerne les ressources naturelles, le volume d'eau douce disponible ne change pas en raison du quota annuel fixe en provenance du Nil alors que la superficie totale des terres cultivées a augmenté et est passée d'environ 2,458 millions d'hectares en 1950 à environ 3,571 millions d'hectares, d'après le dernier recensement de 2000, dont 2,68 millions d'hectares sont situés sur les anciennes terres. La superficie récoltée a augmenté et s'élève maintenant à environ 6 millions d'hectares suite à l'intensification et à d'autres améliorations connexes en matière d'intrants, de technologies et de pratiques culturales. En Égypte, la structure agraire, bien qu'il existe une différence entre les anciennes et les nouvelles terres, se caractérise par une forte baisse de la taille moyenne des exploitations familiales laquelle est passée de 2,5 hectares en 1950 à 1 hectare environ d'après le recensement de 2000. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette baisse : l'application du système de réforme agraire basé sur les lois de 1952 et ses amendements en 1956, le régime des successions et enfin la politique de libéralisation avec le Programme d'ajustement structurel depuis la fin des années 1980. Au cours de la même période, le nombre d'exploitants agricoles a augmenté, passant de 1 million à environ 3,7 millions. Bien que la redistribution des terres ait eu comme effet positif une meilleure équité et accessibilité à des terrains dans les zones rurales, cet effet a été partiellement sapé par la fragmentation combinée avec des économies d'échelle plus petites de telles exploitations et l'absence d'une réorganisation et du regroupement des exploitations agricoles, à l'exception du système de réforme agraire qui ne concernait que 400 000 hectares de terres cultivées.

Le secteur agricole en Égypte a montré la voie quant à la mise en oeuvre de réformes stratégiques avant même l'adoption officielle par le gouvernement des politiques de réforme économique en 1991. La mise en oeuvre de deux stratégies pour le développement agricole dans les années 1980 et 1990 a permis de réaliser de remarquables progrès grâce à l'expansion horizontale et verticale, avec des conséquences positives sur la production végétale, animale et halieutique. La réforme économique moderne en Égypte a commencé vers le milieu des années 1980 dans le secteur agricole et ce avant toute autre réforme dans les autres secteurs économiques. Un des principaux instruments de ces réformes a été le projet de crédit et de production agricoles (APCP - Agricultural Production and Credit Project) de 1986 à 1996.

Le secteur agricole a connu plusieurs évolutions depuis les années 1970, moment où l'Égypte a adopté au niveau national une politique d'*Infitah* (ouverture), passant progressivement d'un système de planification centralisée à une économie de marché. En s'appuyant sur une vision anticipée et une série de projets financés par l'agence américaine USAID, mis en oeuvre en collaboration avec le secteur agricole en Égypte, plusieurs politiques de réforme, essentiellement techniques, ont vu le jour depuis la fin des années 1980. Un des aspects majeurs de ces politiques consistait en un programme annuel de réformes, ou de "benchmarks", définis d'un commun accord avec l'USAID et mis en oeuvre par le gouvernement égyptien et principalement par le Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres. Sur base de l'examen des résultats obtenus quant aux benchmarks faisant l'objet d'un rapport annuel, l'USAID décidait du décaissement de l'aide au gouvernement.

IAM Montpellier

Un consortium de 13 équipes de recherche de 11 pays européens et méditerranéens, coordonné par l'IAM de Montpellier, a présenté un projet de recherche dans le cadre de l'appel d'offre européen du 7ème programme-cadre pour la recherche et le développement technologique (PCRDT), intitulé « Sustainable agri-food systems and rural development in the Mediterranean Partner Countries », sous l'acronyme SUSTAINMED. L'accord est en cours de finalisation avec la Commission européenne.

L'objectif général consiste à examiner et évaluer l'impact des politiques commerciales, agricoles, rurales et environnementales, tant nationales qu'euro-péennes, dans les pays partenaires méditerranéens (PPM). Les impacts spécifiques concernent les changements structurels, la distribution des revenus, la gestion des ressources naturelles, la libéralisation commerciale, la réduction de la pauvreté, les perspectives d'emploi et de migration, de même que les relations commerciales avec leurs principaux partenaires, en particulier l'union européenne, et leur compétitivité sur les marchés internationaux.

Le projet mobilisera une large gamme de méthodes complémentaires et d'outils d'analyse comprenant de la modélisation quantitative, des expertises, la construction d'indicateurs et l'analyse de données qualitatives. Les résultats contribueront également à l'amélioration des collaborations et des relations économiques et commerciales entre l'UE et les PPM.

Actuellement, les politiques agricoles en Égypte s'appuient sur les principes suivants (MALR, 2000):

- Suppression graduelle du contrôle de l'État sur les prix à la production agricole (cela n'exclut pas les prix garantis consentis par l'État pour certaines cultures stratégiques), les cultures, les superficies et les quotas d'achats ;
- Augmentation des prix aux producteurs pour s'adapter aux prix internationaux ;
- Suppression des subventions des intrants agricoles ;
- Suppression des restrictions gouvernementales à l'importation, l'exportation et la distribution d'intrants agricoles pour le secteur privé en concurrence avec la Principle Bank for Development and Agricultural Credit (PBDAC) ;
- Suppression des restrictions gouvernementales à l'importation et l'exportation de produits agricoles pour le secteur privé ;
- Changement graduel du rôle de la PBDAC pour le financement de projets de développement agricole ;
- Limitation des terres propriété de l'État et vente de nouvelles terres au secteur privé ;
- Limitation du rôle du Ministère de l'agriculture (MOA) à la recherche, la vulgarisation et les politiques économiques agricoles ;
- Ajustement du système de fermage des terres ;
- Ajustement des taux d'intérêt aux taux pratiqués sur le marché ;
- Ajustement du taux de change à la valeur réelle de la monnaie nationale.

Par ailleurs, des signes de progression s'observent dans la mise en œuvre de la politique agricole s'observent

- Prédominance des cultures de rente vu que les nouvelles terres sont toutes utilisées pour l'agriculture à fort investissement. Les cultures de rente comme les fruits et les légumes biologiques sont en partie vendues sur le marché national ;
- Augmentation de la production de céréales sur les anciennes terres où un compromis est cherché entre les cultures destinées à l'auto-alimentation et celles destinées à l'exportation. La production de blé a augmenté alors que la production de coton est restée stable ce qui indique que ce compromis a tendu au cours des années à maintenir ou à augmenter le niveau d'autosuffisance en ce qui concerne les céréales plutôt qu'à encourager le coton. Les prix du marché mondial du coton et du blé jouent aussi un rôle important ;
- Limitation du riz et de la canne à sucre afin de diminuer les pertes d'eau ;
- Stimulation des effets positifs de l'économie de marché. Ainsi la libéralisation du secteur agricole a progressé avec prudence afin de maintenir la stabilité sociale et politique.

Le processus de mise en œuvre de la politique de libéralisation et de déréglementation n'est pas encore terminé. Dans certains domaines, le processus est plus lent en raison du débat sur le concept de sécurité alimentaire à adopter de préférence et à appliquer en particulier au regard du nouveau concept développé par les organisations internationales et de l'ONU. L'Égypte cherche à trouver un équilibre entre les objectifs du marché et ceux d'autosuffisance dans le secteur agricole. Le pays produit environ 60% de ses céréales; le reste est importé en partie en raison du compromis entre les considérations d'autosuffisance et économique. Toutefois, grâce au développement des cultures de rente, on arrive à un meilleur rendement par goutte d'eau. Si l'ensemble de la superficie était utilisé pour les cultures de rente, la dépendance de l'Égypte d'autres pays pour l'approvisionnement en produits alimentaires de base serait alors plus grande malgré l'augmentation de sa puissance économique. Ceci ne serait possible qu'en créant des emplois autres qu'agricoles. La politique de libéralisation a abouti à une augmentation de la superficie cultivée, du rendement, de la production et entre-temps des besoins en eau. Il y a une nette augmentation de la production dans toutes les cultures, à l'exception du sorgho et du coton. En 2000, le taux d'autosuffisance pour le blé atteignait 60% (MOA, 2000). L'Égypte est autosuffisante pour ce qui est du riz, les légumes, les fruits, les produits laitiers, la volaille, les œufs et le poisson. Cela dit, vu l'importance extrême de l'irrigation pour l'agriculture, le secteur de l'irrigation sous la direction du Ministère des ressources en eau et de l'irrigation (MWRI) a mis en place depuis les années 1970 plusieurs politiques de l'eau pour répondre aux besoins en eau en particulier du principal consommateur, c'est-à-dire le secteur agricole (Nawar, 2008).

De nouvelles stratégies agricoles mises en œuvre

Dans le contexte de la planification pour le développement socio-économique en Égypte, le Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres (MALR) a préparé sa troisième stratégie pour le développement agricole pour la période 1997/98 (le début du quatrième plan quinquennal) jusqu'en 2016/2017. La préparation a également inclus l'élaboration complète des projets et des programmes agricoles prévus pour être mis en œuvre dans le cadre du quatrième plan quinquennal agricole 1997/98-2001/2002.

IAM Chania

Du 3 au 6 septembre 2009, l'IAM Chania a accueilli et organisé le 113^{ème} séminaire de l'association européenne des économistes agricoles (EAAE).

Cette rencontre scientifique a rassemblé des experts de plusieurs pays et des représentants de la FAO, de la Commission européenne et de la profession agricole.

Le séminaire s'est plus particulièrement penché sur les questions liées à la capacité de résilience des industries agro-alimentaires et de la chaîne alimentaire dans son ensemble. Les enjeux des nouvelles technologies, des règles commerciales, des normes sanitaires et des transformations progressives des cadres institutionnels furent ainsi au cœur des discussions.

L'objectif était notamment d'identifier les forces et les faiblesses de l'industrie alimentaire en Europe, dans un contexte international en mutation, sachant que ce secteur demeure déterminant pour le développement des agricultures et reste un des grands pourvoyeurs d'emplois au sein des pays de l'Union européenne.

<http://eaae113.maich.gr>

Cette stratégie pour 2017 est organisée autour de 14 axes prioritaires :

- L'augmentation du taux de croissance annuelle de la production agricole à 4,1% ;
- Le maintien de l'augmentation de la production de céréales ;
- Le soutien du Fonds de stabilisation du prix du coton en vue d'accroître la production de cette culture essentielle afin d'une part de satisfaire aux besoins des manufactures nationales de coton et d'autre part de remplir les objectifs d'exportation ;
- L'augmentation de la production de cultures d'oléagineux alimentaires pour se substituer aux importations ;
- L'augmentation de la production de sucre (grâce à l'expansion de la betterave à sucre) ;
- L'amélioration de la commercialisation des cultures horticoles ;
- le maintien des restrictions concernant l'utilisation excessive de pesticides et d'engrais chimiques afin de laisser plus de place à la lutte biologique intégrée contre les organismes nuisibles pour résister à la concurrence très forte sur les marchés mondiaux et protéger l'environnement ;
- L'importance accrue d'une utilisation rationnelle de l'eau d'irrigation et des projets pour l'entretien des sols agricoles ;
- L'accroissement de la production de protéine des animaux, par l'adoption de programmes d'amélioration de la reproduction et de la génétique. De même, les projets de développement des ressources halieutiques mettent l'accent sur le développement durable des ressources du Nil et de ses affluents, des mers, des lacs et des exploitations piscicoles ;
- Le soutien de la recherche agricole et de la vulgarisation en matière de commercialisation, de la mobilisation des femmes pour augmenter leur rôle dans le développement agricole et rural et du développement de la législation relative aux coopératives agricoles afin de prendre en compte les nouvelles évolutions en matière de privatisation, de libéralisation et les programmes de réforme économique ;
- Le développement des politiques de crédits menées par la PBDAC ;
- Le maintien du système accordant aux jeunes récemment diplômés la possibilité de devenir propriétaires de terres bonifiées dans le cadre du Projet national Mubarak pour diminuer le chômage. Les terres bonifiées restantes seront attribuées aux petits agriculteurs et investisseurs ;
- La poursuite des Programmes de mise en valeur de nouvelles terres ;
- La création d'un environnement favorable pour les investisseurs égyptiens, arabes et étrangers pour le lancement d'initiatives et de projets en ce qui concerne la production agricole, le traitement post-récolte, la commercialisation et l'exportation.

Une nouvelle stratégie pour 2030, qui constitue un réexamen de la stratégie pour 2017, a été lancée début 2009. Ses principaux objectifs sont :

- L'amélioration des moyens de subsistance (rendement social) ;
- Le développement des systèmes de formation et de recherche dans le domaine agricole et du transfert des technologies agricoles pour le développement ;
- L'achèvement des réformes institutionnelles du secteur agricole ;
- L'amélioration de l'utilisation rationnelle de l'eau d'irrigation ;
- L'amélioration de la compétitivité des produits agricoles sur les marchés national et internationaux,
- L'accroissement de la capacité du secteur agricole à mettre en place un développement durable ;
- L'ajout d'une valeur ajoutée à la production agricole grâce à la transformation ;
- La création d'un environnement plus propice à l'investissement dans l'agriculture créant ainsi plus d'emplois dans ce secteur.

Comme il a été mentionné lors de la présentation de cette stratégie, plusieurs politiques ont dû être mises en œuvre pour compléter le processus de réforme et pour aider à intégrer l'agriculture égyptienne dans l'économie mondiale. C'est pourquoi, plusieurs accords de partenariat ont été signés comme l'accord d'association avec l'UE en juin 2004 et ses amendements en 2009.

Effets potentiels des projets de l'Initiative du Bassin du Nil (IBN) sur les politiques agricoles et de l'eau

Le nouvel horizon des politiques agricoles en Égypte prend en considération le contexte régional et en particulier le bassin du Nil. L'analyse des projets de l'IBN, de leurs buts et objectifs, peut laisser penser qu'ils influenceront positivement la mise en œuvre des grandes orientations de la politique de l'eau de l'Égypte. En effet, étant donné que le Programme de Vision Commune (PVC), visant à créer un climat de confiance contribue, en tant que grand cadre régional pour la coopération entre les pays du bassin du Nil, au développement des capacités, à une prise de conscience de l'environnement, au contrôle de la qualité de l'eau, au concours des parties prenantes pour une utilisation rationnelle de l'eau pour la production agricole, à la création d'une confiance mutuelle entre les pays riverains, au partage des avantages et à la participation des parties prenantes.

Les deux Programmes d'actions subsidiaires (PAS) devraient aussi jouer un rôle majeur dans la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau transfrontalier entre les pays du bassin du Nil en vue d'arriver à des solutions où tout le monde est gagnant en ce qui concerne les problèmes hydriques en mettant à la disposition un système de mise en commun et d'échanges de données fiables. Cela permettrait une planification et une gestion plus efficaces des ressources en eau pour tenter de résoudre les problèmes se posant aux pays du bassin du Nil (rareté de l'eau, préparation aux inondations, système d'alerte rapide, protection contre les crues, irrigation et drainage, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté...).

Les projets de l'IBN influenceront aussi de façon positive la politique agricole en créant une possibilité pour le commerce des produits agricoles entre les pays du Bassin du Nil (se servant du fleuve comme voie commerciale dans les zones sûres) et ouvrant la porte à la para-agriculture et aux investissements agricoles égyptiens dans les pays du bassin du Nil en vue d'assurer la sécurité alimentaire et la prospérité économique de la région. L'Égypte pourrait se concentrer sur les cultures de rente, l'industrie et le tourisme qui assurent des revenus économiques plus élevés avec une plus faible consommation en eau. Certains problèmes d'ordre général constituent un obstacle à la réalisation des buts fixés par l'IBN dans le domaine du commerce et de l'investissement agricoles régionaux, à savoir l'absence de routes adéquates pour les échanges, l'instabilité politique, les maladies diminuant la capacité de production de la population, et, enfin, le manque de normalisation et d'industries intermédiaires (réfrigération, congélation, emballage, etc.).

La politique de l'eau et la stratégie agricole nationales les plus récentes sont en général désormais intégrées tant au niveau politique qu'à celui de l'exécution. Les politiques des deux secteurs tiennent compte sérieusement du contexte global. Les cadres législatifs de ces deux secteurs font l'objet d'une attention toute particulière et un examen approfondi est en cours en raison de changements radicaux. Toutefois, il convient de noter que les effets à long terme du programme d'actions subsidiaires et de ses politiques connexes dans l'agriculture ne profitent pas beaucoup aux petits agriculteurs (qui représentent la grande majorité des producteurs). Ceux qui en tirent le plus d'avantages sont plutôt les grands producteurs et exploitants agricoles ayant plus de liens avec le marché mondial et profitant des subventions à l'exportation. Les petits agriculteurs et même la majeure partie des consommateurs souffrent de la réduction et même de la suppression des subventions ainsi que de la désorganisation du secteur agricole suite au retrait des organismes publics de l'organisation ainsi que du contrôle préalable de la production et de la fixation des prix des produits. Les petits agriculteurs sont ainsi plus vulnérables aux chocs économiques et à la pauvreté. Le rapport de 2008 de la Banque Mondiale sur le développement montre une augmentation de la pauvreté parmi la population rurale et en particulier les petits agriculteurs. Un rapport de 2009 d'une mission inter-agences des Nations Unies recommande instamment d'adopter des politiques en faveur des pauvres dans le secteur agricole afin d'atténuer les effets négatifs des dernières crises alimentaires et financières mondiales. Il y a encore beaucoup à faire pour réorganiser le secteur de l'agriculture et garantir une équité et un équilibre entre des considérations économiques et sociales. Cela vaut pour les petites exploitations familiales qui continueront à constituer le gros des producteurs que pour les grandes exploitations de production, situées essentiellement dans les nouvelles terres.

Néanmoins, suite aux différentes politiques visant à encourager l'intégration du secteur agricole égyptien au marché agricole mondial, les deux dernières années ont été marquées par une augmentation significative de la part des exportations agricoles dans les exportations totales. L'accord d'association entre l'Égypte et l'UE depuis 2004 et son extension au domaine agricole en 2009, conjugué aux politiques qui soutiennent une très large application des BPA dans l'agriculture égyptienne, jouent à cet égard un rôle important, notamment dans le sous-secteur développé dans les nouvelles terres mise en valeur, comme dans les grands projets nationaux d'expansion horizontale tels qu'à Toshka, à East Uweinat au sud et avec le canal Al Salam au nord.

Il faut sans doute considérer que ces nouveaux méga-projets pourraient bien être, malgré toutes les autres critiques et faiblesses, un bon réservoir dans l'avenir pour les effets négatifs attendus du réchauffement global et du changement climatique sur les terres fertiles du nord dans le Delta. C'est pourquoi, ces projets devraient faire l'objet d'une analyse approfondie des politiques à adopter en matière de développement socio-économique et d'implantation de la population dans ces régions. Il ne faudrait pas mettre uniquement l'accent sur le rendement économique. Or c'est ce qui semble être le cas pour l'instant.

IAM Bari

A partir de septembre 2009 est lancé un nouveau programme de coopération décentralisée (SPIIE) où dix régions italiennes interviendront dans le delta du Nil pour développer le dialogue institutionnel avec l'Égypte et améliorer la quantité et la qualité des productions agricoles. Ce programme vise à favoriser l'harmonisation des règlements et des procédures pour la circulation des produits frais égyptiens vers le marché européen comme souhaité dans le cadre des accords euro-méditerranéens.

C'est la région des Pouilles qui sera leader des administrations italiennes dans cette initiative de coopération, qui s'inscrit dans le cadre des accords entre l'Égypte et l'Italie, et dans la volonté des autorités italiennes de soutenir la création d'un corridor vert entre les deux pays.

Ce programme est coordonné par l'IAM de Bari et impliquera le ministère égyptien de l'agriculture et le Centre pour la recherche agricole (ARC), ainsi que de nombreux partenaires issus du monde scientifique et professionnel.

La période d'exécution de ce programme s'établit sur deux ans (2009-2011)

www.iamb.it

Interview

Giuseppe Politi

Président du Comité méditerranéen de la Fédération Internationales des Producteurs Agricoles (FIPA)
Président de la Confederazione Italiana Agricoltori (CIA)

Q - Comment évaluez-vous aujourd'hui l'état des organisations agricoles en Méditerranée ?

Malgré les fortes similitudes (géographiques et climatiques) et le patrimoine historique et culturel commun qui caractérisent les agricultures méditerranéennes, la profession agricole connaît des disparités évidentes entre les rives Nord et Sud. Les organisations collectives de producteurs existent de part et d'autre du Bassin méditerranéen mais avec des niveaux de développement, des modes de fonctionnement et des conceptions assez disparates selon les pays. Au Nord, la profession agricole est assez structurée et ses organisations jouissent d'un certain pouvoir de négociation qui leur confère une forte légitimité auprès des pouvoirs publics et de la société qu'elles représentent. Au Sud, la mobilisation de la société civile face aux conjonctures économiques et politiques, souvent difficiles, n'a malheureusement pas été suffisante pour faire émerger de formes d'organisations agricoles structurellement et institutionnellement puissantes. Peu décentralisées, parfois même non reconnues sur le plan juridique, ces organisations du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont du mal à s'exprimer et à se débarrasser de leurs difficultés organisationnelles et de leur dépendance des pouvoirs publics.

Q - En quoi ce type d'entreprise agricole peut-il contribuer à l'avenir au développement économique et social durable dans les pays du Bassin méditerranéen ?

Face au désengagement de l'Etat des fonctions d'appui à l'agriculture dans certains pays et les politiques de libéralisation qui accentuent les disparités dans l'accès aux biens et aux ressources, les organisations agricoles sont les acteurs incontournables du développement économique et social durable dans cette région. Par l'action collective, la mission des organisations agricoles se construit autour de deux fonctions majeures. Premièrement, la défense des intérêts du monde agricole qu'elles représentent. Deuxièmement, l'organisation des services à l'agriculture. Les organisations paysannes constituent en effet une interface entre la société locale et l'environnement économique, social et institutionnel toujours en évolution. C'est une forme de coopération entre les paysans pour atteindre des objectifs communs de renforcement des capacités et de pouvoir de négociation des politiques les concernant, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale. Si l'objectif que se sont données la plupart des politiques agricoles et rurales de la région est d'éradiquer la pauvreté, notre intime conviction est que les populations rurales atteindront cet objectif plus rapidement lorsqu'elles seront organisées et que leurs organisations seront puissantes.

Un enjeu central pour les organisations de producteurs des pays méditerranéens consiste à peser sur les marchés mais aussi sur les négociations des politiques publiques marquées par de fortes asymétries économique, sociale et politique. Une des capacités des organisations paysannes est de réduire ces asymétries par l'action collective. Elles favorisent l'insertion des petits agriculteurs dans les marchés, participent à la reconstruction des services d'appui à l'agriculture et au monde rural et contribuent à la mise en œuvre des politiques de développement. Les agriculteurs sont ainsi les acteurs du développement agricole durable et leurs organisations doivent être placées au cœur des politiques dédiées. Car l'agriculture ne se contente pas de nourrir, elle crée également de l'emploi et de la richesse en milieu rural, tout comme elle contribue à la protection des ressources naturelles.

Q - Dans quels domaines, à votre avis, des partenariats sont souhaitables entre les organisations agricoles des deux rives de la Méditerranée ?

Production de produits certifiés et de qualité, exportation des produits méditerranéens, échange du know-how, systèmes d'irrigation efficaces, augmentation de la rentabilité. Avec le besoin d'ouverture et l'élargissement des marchés, les partenariats deviennent nécessaires pour sortir de la situation concurrentielle entre les deux rives. Les organisations du Nord et du Sud ont, à maintes reprises, exprimé leur volonté de collaborer en échangeant leurs expériences et savoir-faire sur la base d'intérêts communs. Pour contrecarrer la concurrence qui désormais ne se limite pas aux productions de la zone euro-méditerranéenne, les produits issus de cet espace devraient améliorer leur compétitivité en mettant en avant leur avantage concurrentiel. A ce niveau, des pistes de coopération devraient être exploitées à travers la question de la certification des produits de qualité et la protection de l'origine. La qualité des produits méditerranéens est un outil incontournable pour une meilleure insertion des producteurs dans les marchés, la promotion et la préservation des territoires. Des partenariats Nord-Sud sont ainsi à mettre en œuvre pour créer des synergies, augmenter les revenus des producteurs, la rentabilité des exploitations et contribuer au développement économique et social durable dans la région.

CIHEAM - FIPA

Le CIHEAM poursuit sa coopération avec la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), et notamment avec son Comité méditerranéen.

Le CIHEAM et l'IAM de Bari seront ainsi présents à la série d'événements organisés par la FIPA, à Catane (Italie), du 22 au 26 septembre 2009. D'abord, en participant au séminaire consacré au rôle des femmes en agriculture et dans le monde rural. Ensuite, en intervenant pour exposer la dynamique de la relation CIHEAM-FIPA dans le cadre du comité pour la coopération au développement. Enfin, en étant mobilisé pour la réunion du Comité méditerranéen, dédié cette année aux enjeux du changement climatique et de la gestion responsable des ressources en eau.

La FIPA est l'organisation mondiale des agriculteurs. Créée en 1946, elle représente plus de 600 millions d'exploitations agricoles familiales regroupées au sein de 115 organisations nationales dans 80 pays. La FIPA jouit d'un statut consultatif général auprès du Conseil Économique et Social des Nations Unies. Les missions du Comité Méditerranéen de la FIPA se déclinent à trois niveaux : travail politique de « lobbying », plate-forme d'échanges d'idées et d'expériences pour les agriculteurs de la région, stimulation de la coopération technique entre les organisations agricoles membres.

Par ailleurs, face à la vulnérabilité de la région vis-à-vis des effets des changements climatiques, les agriculteurs des deux rives ont des défis à relever en matière de gestion des ressources naturelles (en particulier l'eau agricole). Les agriculteurs des deux rives sont appelés à collaborer pour identifier ensemble des systèmes agricoles durables (irrigation et autres) pour la gestion de cette ressource devenue rare. Des partenariats sont à développer dans ce sens dans l'objectif de renforcer les capacités des producteurs et partager les expériences en matière d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques. Il est nécessaire d'initier un partenariat régional dynamique entre des pays de niveaux de développement différent pour réduire les disparités et renforcer la cohésion entre ces pays.

Q - Quels sont les axes de formation commune prioritaire qui devraient être renforcés au bénéfice des petits producteurs agricoles méditerranéens du Nord et du Sud ?

Les populations méditerranéennes ont besoin de prendre conscience de la nécessité d'intégrer les différentes dimensions du développement durable dans les secteurs clés de l'économie, en particulier l'agriculture. Cela passe nécessairement par la diffusion du savoir, par l'éducation et la formation. Des mesures d'accompagnement ont été revendiquées par des organisations paysannes du Sud et de l'Est de la Méditerranée pour le renforcement de leurs capacités et le perfectionnement de leurs compétences en matière d'adaptation des systèmes de production aux défis actuels. La durabilité serait l'axe prioritaire commun à renforcer au sein de la population paysanne méditerranéenne, à travers les organisations qui les représentent. Il convient ainsi de changer les modes de production et de consommation non durables tout en assurant la gestion des ressources naturelles menacées dans la région, en particulier l'eau, mais aussi le sol, la biodiversité... Pour une action collective régionale concertée, il est nécessaire de promouvoir des pratiques de production viables qui respectent les territoires et préservent les savoirs traditionnels (productions typiques), les patrimoines culturels et paysagers. En même temps, il convient de faire évoluer les modes de production par la promotion de l'innovation, des nouvelles technologies propres en agriculture. Le recours aux sources renouvelables d'énergie, la gestion optimisée de l'eau dans l'irrigation, la valorisation des produits des terroirs méditerranéens offriraient, sur le plan économique et social, un potentiel d'amélioration considérable. A ce niveau, le rôle des organisations du Nord est important dans l'accompagnement aux agriculteurs du Sud.

Q - Que peut faire la FIPA pour aider à la concrétisation de projets visant à mieux faire connaître les produits agricoles méditerranéens en dehors de la Méditerranée ?

La FIPA devrait favoriser et faciliter la rencontre entre les financiers (privés et internationaux) et les organisations agricoles de la Méditerranée et non, pour réaliser des projets pour l'exportation de « l'alimentation méditerranéenne ». La plupart des producteurs de la Méditerranée sont confrontés simultanément à des difficultés en termes de gestion de leurs productions et de l'insertion dans les filières agroalimentaires. L'intégration des marchés reste une question sensible avec l'insuffisance actuelle des politiques agricoles et rurales, les défis de la mondialisation et la libéralisation du commerce des produits agricoles. A ce niveau, le besoin se fait sentir en termes de stratégies de développement agricole et rural à l'échelle nationale et régionale si l'on veut revitaliser les économies de la région et développer les marchés intérieurs et internationaux. La croissance de la demande internationale et interne en produits agroalimentaires méditerranéens typiques et de qualité représente une opportunité à saisir pour rendre l'agriculture de la région plus compétitive à l'échelle globale. La FIPA aurait un rôle central à jouer à ce niveau en tant que plateforme internationale rassemblant des organisations agricoles du pourtour méditerranéen, capable de favoriser la coopération avec divers partenaires et organismes internationaux. Le rôle de la FIPA serait de coordonner les initiatives visant à intégrer dans les politiques ou les futurs programmes euro-méditerranéens les préoccupations relatives à la valorisation des productions méditerranéennes. A travers son travail de lobbying, la FIPA œuvre pour la promotion d'une politique régionale visant la reconnaissance de la qualité des produits agricoles méditerranéens et la rémunération des producteurs au regard de leurs efforts. Le rôle de son Comité méditerranéen est de créer un environnement favorable à la coopération. Concrètement, il s'agit de stimuler la rencontre entre organisations professionnelles porteuses de projets et des bailleurs de fonds voulant soutenir l'agriculture par l'investissement et la promotion de la diète méditerranéenne en dehors de la région.

Entretien conduit par Hassane Tlili

Journaliste spécialisé dans les questions agricoles et environnementales

IAM Montpellier

Un consortium de 5 équipes de recherche associé à 6 partenaires professionnels, coordonné par l'IAM de Montpellier, a obtenu un projet de recherche dans le cadre de l'appel d'offres ALIA de l'Agence Nationale de la Recherche en France. Ce projet, intitulé FLOUDEP, durera 4 ans.

L'objectif est de promouvoir des filières s'inscrivant dans le développement durable à travers un outil d'aide à la décision combinant la durabilité environnementale, la qualité nutritionnelle des produits, la viabilité économique et l'équité sociale des filières fruits et légumes.

Ces filières sont soumises à la dessaisonnalisation, la délocalisation des productions et l'intensification des cultures, alors que la consommation est jugée insuffisante au regard des recommandations internationales, et ne semble pas progresser malgré les campagnes actives de promotion. Trois facteurs clés pourraient la relancer : le prix, la qualité nutritionnelle, le discours environnemental. Pour assurer au consommateur une combinaison optimale de ces éléments, le professionnel est bien démuné dans sa décision de privilégier plutôt un aspect que l'autre.

Or, toute décision de réorganiser ses activités peut avoir des conséquences importantes sur la compétitivité de son entreprise. FLOUDEP consiste en la mise au point d'une méthode permettant d'évaluer simultanément une filière alimentaire sur ces différents aspects, à partir d'une démarche d'analyse de cycle de vie des produits (ACV).

Brèves

Le marché de la viande dans la région Moyen-Orient/Afrique du Nord

La région Moyen-Orient/Afrique du Nord constitue actuellement une importante zone d'importations de viande malgré le fait que la production totale de viande dans les pays de la région s'est multipliée par cinq depuis les années 1960. En effet, et selon les données de la FAO, la production totale de viande serait passée de 1,2 millions de tonnes en 1961 à 6 millions de tonnes en 2007. Cependant, à cause de la forte croissance démographique de ces pays ainsi que des transformations dans les modes de consommation de la population, la demande de viande est devenue, spécialement à partir des années 2000, supérieure à l'offre. Ainsi, la consommation de viande a beaucoup augmenté entre 1980 et 2003, notamment dans des pays tels qu'Israël, l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Turquie, où la quantité de viande totale consommée a plus que doublée. En conséquence, la région a enregistré une forte augmentation des importations de viande (en 2006, les importations se situaient à 745 197 tonnes, le double qu'en 1982). D'après l'annuaire 2009 de l'Office International de la Viande (IMS), les exportations de viande vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord proviennent en grande partie de pays extérieurs à la région. Tandis que les États-Unis et l'Union européenne étaient les principaux partenaires commerciaux depuis des nombreuses années, aujourd'hui d'autres pays s'affirment sur ce marché porteur. Ainsi, l'Australie devient un important fournisseur de viande de bœuf et de bétail, assurant par exemple 92% des importations de mouton d'élevage. Avec la Nouvelle Zélande, elle est aussi le principal fournisseur de viande de mouton. Les deux pays sont également spécialisés au niveau international dans la viande halal en misant sur leur image de fournisseurs d'aliments haut de gamme. Le Brésil est également devenu un gros fournisseur de produits carnés dans la région: il domine notamment le marché des produits de volaille, mais aussi du bœuf. En 2004, 47% de la viande importée par l'Algérie provenait du Brésil. Ce taux atteint même 91% pour l'Égypte. Aujourd'hui, l'Égypte, l'Arabie saoudite, l'Algérie et la Libye figurent parmi les dix principaux acheteurs de bœuf brésilien. D'autres pays, comme l'Inde ou l'Argentine, sont de plus en plus présents dans le marché régional du bœuf. Cette tendance peut se poursuivre si on tient compte du grand potentiel du marché de viande halal qui attire de plus en plus de pays exportateurs. Selon un rapport du Service d'exportation agroalimentaire du gouvernement canadien de juin 2008, les ventes annuelles de produits halal étaient estimées en 2008 à 580 milliards de dollars et le commerce mondial de produits halal s'élevait à environ 80 milliards de dollars, soit 5% de l'ensemble du commerce des produits agroalimentaires. Etant donné le taux de croissance de la population musulmane et l'augmentation des revenus et de la consommation dans les principaux marchés musulmans, les aliments halal pourraient représenter, dans quelques années, environ 20% du commerce mondial de produits alimentaires.

Le Brésil, invité d'honneur du 13e Sommet de l'Union Africaine et promoteur agricole

Le 1er juillet 2009, le président du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, invité à parler lors de l'ouverture de la réunion de chefs d'état de l'Union Africaine à Syrte en Libye, s'est dit disposé à appuyer une révolution agricole en Afrique. Dans le sens du thème du sommet, intitulé « *Investir dans l'agriculture pour la croissance économique et la sécurité alimentaire* », Lula a expliqué que pour mettre en place une telle révolution, il est nécessaire d'investir dans l'agriculture familiale et dans la création d'emplois en milieu rural. Selon lui, l'expérience brésilienne prouve que la productivité dans l'agriculture de petite échelle et la sécurité de la production alimentaire sont cruciales pour lutter contre la faim. Lula a aussi plaidé en faveur des bioénergies et de la production de biocarburants, en développant par exemple la culture de la canne à sucre en Afrique pour produire de l'éthanol. D'autre part, le président brésilien a défendu sa vision d'une coopération sud-sud accrue "comme force d'attaque contre les iniquités qui persistent dans l'ordre mondial". "Nous avons avec l'Afrique des défis semblables de développement : combattre la famine et la pauvreté, garantir la sécurité alimentaire de nos populations", a-t-il assuré. Lula a proposé, en ce sens, l'organisation d'une conférence de ministres africains de l'agriculture au Brésil afin de renforcer les partenariats entre les deux continents. Le rapprochement de Brasilia vers les pays africains et ceux du Moyen-Orient s'est beaucoup intensifié, ces dernières années, en s'appuyant sur une politique décidée de coopération et d'ouverture diplomatique, ainsi qu'à travers l'accroissement des échanges commerciaux, fortement concentrés sur les produits agricoles. En effet, alors qu'en 1998, le Brésil vendait aux pays de la Ligue arabe pour environ 1,3 milliards de dollars de produits agricoles, le volume a été multiplié par 5 en l'espace d'une décennie pour atteindre en 2008 un peu plus de 6 milliards de dollars. Ainsi, la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient représente actuellement environ 10 % des exportations agricoles brésiennes. De plus, selon les dernières données du Ministère brésilien de l'Agriculture, de l'élevage et du ravitaillement, le Moyen-Orient est la deuxième région après l'Asie qui a augmenté le plus en tant que destination des produits brésiliens depuis janvier 2009 (11 % et 13 % respectivement par rapport à l'année dernière).

Des bons résultats pour l'industrie alimentaire espagnole en 2008 malgré la crise

L'industrie agro-alimentaires (IAA) espagnole a vu ses ventes s'accroître de 1,4 % en 2008 pour atteindre 83 milliards d'euros, selon le Rapport économique 2008 de la FIAB (Fédération espagnole des Industries alimentaires et boissons), présenté le 28 mai 2009. Les IAA se sont ainsi consolidés comme le premier secteur manufacturier du pays et comme un moteur du développement économique et social, représentant 17 % du PIB industriel et 7 % du PIB national. Les données pour 2008 ont été également positives en termes d'emploi et de commerce extérieur. À la différence du reste du secteur industriel, l'industrie agro-alimentaire emploie 3 % de plus que l'année précédente (soit 502 150 personnes). Au total, 17 % de l'emploi industriel est concentré dans le secteur alimentaire et des boissons, qui représente 2,4 % de l'emploi total en Espagne. En ce qui concerne le commerce extérieur, les exportations ont augmenté de 9,6 % par rapport à 2007 et les importations ont enregistré une hausse de 6,9 %. Enfin, il faut également souligner que les investissements étrangers dans l'industrie agro-alimentaire ont augmenté de 28 %. Il faut par ailleurs noter que le ministère de l'agriculture espagnol (MARM) et la FIAB ont signé, en février 2009, une convention pour développer la modernisation et l'innovation dans le secteur et pour relancer des centres technologiques. L'accord comporte trois axes principaux : promotion de la qualité de produits, amélioration de la compétitivité et meilleure position des produits espagnols au niveau international. Cependant, dans les premiers mois de l'année 2009, quelques entreprises ont commencé à ressentir les effets de la crise économique globale, spécialement celles liées au secteur de l'hôtellerie. De plus, les exportations de fruits et légumes espagnols ont diminué dans les premiers mois de 2009, selon les estimations de la Fédération espagnole des exportateurs de fruits et légumes (FEPEX). Le secteur pourrait donc sentir les effets de la crise économique de manière accrue en 2009. Dans un tel contexte, le secteur espagnol des fruits et légumes a montré ces derniers mois des signes d'inquiétude face à la croissante importation de fruits et légumes en provenance des pays comme le Maroc. Les professionnels du secteur ont montré leur opposition aux négociations, en cours entre l'UE et le Maroc de révision du volet agricole de l'Accord d'association. Ce dernier devrait ouvrir un peu plus le marché communautaire aux exportations marocaines.

Des fermes verticales urbaines comme piste à long terme pour la sécurité alimentaire ?

Une ferme verticale est, en terme général, une tour ou structure verticale où l'on cultive des quantités significatives de produits alimentaires de manière à produire plus sur une emprise de sol réduite. Cette idée de base, développée à l'origine par le professeur américain Dickson Despommier, a entraîné la prolifération des recherches sur le sujet de la part d'architectes, biologistes et agronomes. La plupart des projets présentés jusqu'ici portent sur des fermes de très haute technologie, sorte de micro-écosystèmes autosuffisants, placées à l'intérieur des villes. Autonomes en énergie grâce à des panneaux photovoltaïques et des éoliennes, ces fermes incorporeraient des systèmes de recyclage d'eaux usées et de déchets organiques solides. Il s'agit d'une nouvelle conception de l'agriculture, pour tenter de répondre aux problèmes mondiaux croissants en termes de disponibilité de terres arables et à la nécessité de multiplier la production alimentaire face aux contraintes structurelles qui se renforcent. Les fermes verticales utiliseraient la culture hydroponique pour leurs productions, technique permettant de cultiver en intérieur en remplaçant le sol par une solution liquide contenant des minéraux naturels. Celle-ci permet d'accélérer le processus de maturation des fruits et légumes, et donc d'obtenir plusieurs récoltes par an. Par ailleurs, les fermes verticales urbaines se veulent une solution plus écologique car elles permettraient d'approvisionner directement les villes et ainsi réduire au maximum le transport des fruits et légumes et les émissions de CO₂. De plus, c'est une agriculture indépendante des saisons et des aléas climatiques. À titre d'exemple, Dickson Despommier et Eric Ellingsen ont imaginé, en 1999, une ferme verticale en forme de pyramide de verre. Les français Pierre Sartoux et Augustin Rosenstiehl de l'atelier SOA architectes ont présenté, en 2005, une « Tour vivante » qui réunit agriculture, logements et bureaux, une solution qui se veut plus rentable économiquement. Les Américains Andrew Kranis, Blake Kurasek et Chris Jacobs, ainsi que le canadien Gordon Graff ou le belge Vincent Callebaut, ont imaginé différents modèles des fermes verticales, dont la teneur en innovation est surprenante. Cependant, le concept a reçu également des critiques, notamment de type économique, car ces techniques de haute technologie semblent très coûteuses à développer industriellement. En outre, il n'est pas prouvé que produire « verticalement » soit réellement plus écologique. Pour le moment, les fermes verticales ne sont donc qu'un projet futuriste mais qu'il convient d'observer sans doute attentivement quand il s'agit de penser à long terme les voies et moyens pour assurer une plus grande sécurité alimentaire mondiale.

Publications

Gary Clyde Hufbauer, Claire Brunel (Eds.), *"Maghreb regional and global integration. A dream to be fulfilled"*, Policy Analyses in International Economics 86, The Peterson Institute for International Economics, Washington (USA), October 2008.

Howard D. Leathers, Phillips Foster, *"The world food problem. Toward Ending Undernutrition in the Third World"*, Fourth edition, Lynne Rienner Publishers, Boulder (USA) July 2009.

Robin Mearns et al. (Eds.), *"The social dimension of climate change. Equity and vulnerability in a warming world"*, World Bank Publications, Washington (USA) August 2009.

Sara J. Scherr, Sajal Sthapit, *"Mitigating climate change through food and land use"*, Worldwatch Report, Worldwatch Institute, Washington (USA), June 2009.

Samir Abdelkrim, Pierre Henry, *"Investissement direct étranger vers les pays Med en 2008. Face à la crise"*, InvestinMed Etude n°3, Anima Investment Network, Marseille (France), Mars 2009.

UNDP, *"Challenges to human security in the Arab countries"*, Arab Human Development Report 2009, UNDP, Regional Bureau for Arab States, New-York (USA), 2009.

Pablo Ángel Meira, Mónica Arto, Pablo Montero, *"La Sociedad ante el cambio climático. Conocimientos, valoraciones y comportamientos en la población española"*, Fundación Mapfre, USC, MARM, Madrid (Espagne), 2009.

FAO, *"High Food prices and the food crisis: experiences and lessons learned"*, The State of Agricultural Commodity Markets 2009, FAO, Roma (Italy), 2009.

Agenda

24-27 Septembre 2009 – Djerba (Tunisie)

Colloque Risques et inégalités face à la gestion de l'eau en Méditerranée, co-organisé par les laboratoires de recherche LADYSS et IRESA. ([information](#))

28-30 Septembre 2009 – Zanzibar (Tanzanie)

Sommet Afro-Arabe sur l'Investissement agricole. Organisé par le Gouvernement de Zanzibar et Europe SADC-States Bridge (ESSB). ([information](#))

27 Septembre- 2 Octobre 2009 – Marrakech (Maroc)

16ème congrès international de la population, organisé par l'Union Internationale pour l'étude scientifique de la population (IUSSP). ([information](#))

5- 6 Octobre 2009 – Bizerte (Tunisie)

Séminaire dans le cadre de l'Initiative Tech Fruit et Légumes, menée par le CCIFM, sur les technologies et l'innovation dans cette filière. Le but est de créer des synergies entre les Pôles de compétitivité du Nord et du Sud de la Méditerranée.

7-9 Octobre 2009 – Césène (Italie)

26^{ème} Salon International Macfruit. Le point de référence italien pour la filière des fruits et légumes se présente comme trait d'union entre les différents pays producteurs de la Méditerranée et les grands marchés internationaux. ([information](#))

23-24 Novembre 2009 – Paris (France)

Colloque « Prix et Risques de Marché: Les agriculteurs face à la volatilité des cours ». Organisé par le CIRAD, FARM, IGPDE et Pluriagri, avec le concours de l'AFD. ([information](#))

25-27 Novembre 2009 – Almería (Espagne)

XXV Expo Agro-Almería. La foire internationale des affaires de l'industrie agroalimentaire en Méditerranée, organisée par la Chambre de Commerce d'Almería et le Gouvernement de la région d'Andalousie. ([information](#))

Site Internet du CIHEAM

Dernières publications majeures

Notes d'analyse du CIHEAM

- *Le forum « Developing 8 » : les arcanes d'une coopération méconnue*, Marine Beslay, n°49, juin 2009.
- *L'actualité agricole en Méditerranée (mai-juillet 2009)*, Ciheam (collectif), n°50, juillet 2009.
- *Contraintes et opportunités pour l'agriculture irriguée en Tunisie*, Fethi Lebdi, n°51, août 2009.

Notes d'alerte du CIHEAM

- *Les perspectives du secteur agro-alimentaire italien*, Paolo De Castro et Antonio Felice, n°59, juin 2009.
- *L'état du dossier agricole euro-méditerranéen*, Sébastien Abis et Paula Cusi Echaniz, n°60, juillet 2009
- *Risques alimentaires et économiques en Méditerranée*, Paula Cusi Echaniz, n°61, juillet 2009.

NewMedit

- Synthèse du numéro 02/2009 de la revue, juin 2009.

Lettre de veille du CIHEAM

- Lettre de veille n°09, « Désertification et lutte contre la sécheresse en Méditerranée », Printemps 2009.

Options méditerranéennes

- *Transitions foncières dans les Balkans – Roumanie, Albanie, Grèce* (A82)
- *Water culture and Water conflict in the Mediterranean Area* (A83)
- *Irrigation in Mediterranean Agriculture: challenges and innovation for the next decades* (A84)
- *Nutritional and Foraging Ecology of Sheep and Goats* (A85)

* * * *

Site Internet et observatoire du CIHEAM

Instruments d'analyse et de débat
sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée

www.ciheam.org

La Lettre de veille

Chaque trimestre,
le CIHEAM publie sa
Lettre de veille
en anglais et
en français.

Le prochain
numéro paraîtra
en décembre 2009
et portera sur
l'agriculture et la pêche
dans les îles
de la Méditerranée.

Pour recevoir
la Lettre de veille,
écrire à
observatoire@ciheam.org